

LES ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE B

Enjeux de la formation du permis de conduire catégorie B:

Une évaluation va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000. Lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat. Cette heure d'évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire. **Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. **Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.**

Le déroulement de la formation catégorie B

- **L'Épreuve Théorique Générale (le code)**

Le stagiaire est libre de venir au sein de notre centre de formation pour s'entraîner selon sa convenance, en fonction des horaires d'ouverture de l'auto-école ou de s'entraîner en ligne grâce à l'application installée sur le téléphone. Les corrections sont accessibles à la fin de chaque question avec les explications. A chaque fois, une série de questions différents lui sont proposées :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- La réglementation générale et divers
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Au cours de la formation théorique, nous faisons passer des examens blancs, sous forme de QCM, pour les connaissances et les capacités de l'élève au fur et à mesure à l'aide d'une tablette fournie par notre centre.

Nous avons des grilles de progression qui accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Cela permet de ce qui est assimilé ou non en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires. Pour l'épreuve théorique, nous proposons des stages intensifs de 3 jours avec un moniteur en centre de formation. Le moniteur parcourt le programme de formation en veillant à bien expliquer à chaque fois les différents items et en mettant en application par des exemples concrets.

Il est rappelé régulièrement pour le jour de l'examen théorique, l'élève doit avoir :

- Une pièce d'identité en cours de validation et votre convocation.

- Avoir **au moins 17 ans** en cas d'apprentissage traditionnelle, ou **15 ans** en cas d'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).
- Obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40 questions** (5 erreurs maximum) le jour de l'examen.

L'épreuve d'examen se passe dans un centre d'examen. Eole Formation se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, sous forme de QCM.

Lorsqu'un élève obtient moins de 10 fautes, nous lui conseillons de le repasser rapidement. Au-delà de 10 fautes, nous faisons un point avec l'élève afin de vérifier ces erreurs.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Les élèves doivent attendre de valider l'épreuve théorique avant de passer à la conduite.

- **L'Epreuve Pratique**

Un certain nombre de compétences doivent être acquises pour être présenté à l'examen du permis de conduire. Particulièrement, la capacité de prévoir les difficultés et savoir y faire face, qui font suite à l'apprentissage de la maîtrise du véhicule. L'apprentissage est progressif. L'objectif est de vous permettre de maîtriser le véhicule et votre environnement. La conduite se fait avec le moniteur de l'auto-école pendant au moins 20 heures. Le plus souvent, il y'a un moniteur désigné qui accompagne l'élève durant son parcours de formation sauf exception. Lors de la formation pratique, l'élève doit pouvoir :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.


Lorsque l'élève a acquis les compétences et l'assurance requise, nous lui communiquons une date d'examen. Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique.

L'épreuve pratique est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de Eole Formation. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

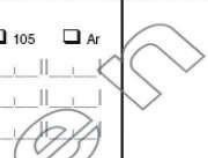


CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)
N° : _____ SÉRIE _____

**EXEMPLAIRE
ADMINISTRATION**

Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____
 L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____
 Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____
(1) (rayer les mentions inutiles : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)
 Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : _____ à : _____
 N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____
 régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

| | | |
|---|--|--|
| Résultat d'examen <small>(entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)</small> <div style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-weight: bold;"> FAVORABLE INSUFFISANT </div> Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/> | Codes spécifiques : <input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Ar <input type="checkbox"/> 106 jusqu'au : _____ Vaut titre de conduite à compter du : _____ Visite médicale valide jusqu'au : _____ Autres codes : _____ | Signature :  |
|---|--|--|

| Bilan des compétences | Niveaux d'appréciation | | | | | Autonomie conscience du risque | | |
|--|------------------------|---|---|---|---|--------------------------------|--------|----|
| | E | 0 | 1 | 2 | 3 | ions | ctions | me |
| Connaître et maîtriser son véhicule | | | | | | | | |
| Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord | | | | | | | | |
| Effectuer des vérifications du véhicule | | | | | | | | |

| Bilan des compétences | Niveaux d'appréciation | | | | | Autonomie conscience du risque | | |
|---|------------------------|---|----|---|---|--------------------------------|-----|-----|
| | E | 0 | 1 | 2 | 3 | | | |
| Connaître et maîtriser son véhicule | | | | | | | | |
| Savoir s'équiper et s'installer | | | | | | | | |
| Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes | | | | | | | | |
| Appréhender la route | | | | | | | | |
| Prendre l'information | | | | | | | | |
| Adapter son allure aux circonstances | | | | | | | | |
| Appliquer la réglementation | | | | | | | | |
| Partager la route avec les autres usagers | | | | | | | | |
| Communiquer avec les autres usagers | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| Partager la chaussée | | | | | | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| Maintenir les espaces de sécurité | | | | | | 1 | 1 | 1 |
| Sous-totaux | | | | | | | | |
| Courtoisie | | | +1 | | | | | |
| Total général | | | | | | | | |